

CONFIDENTIEL DÉFENSE

18882
(24)

Le 2 décembre 1994
N° 95090/N

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 009560 du 09 OCT 2015

RWANDA

A PROPOS DE L'ASSASSINAT DU PRESIDENT JUVENAL HABYARIMANA

Les allégations d'un sous-officier des anciennes Forces Armées Rwandaises (FAR), incriminant, dans le meurtre du président Habyarimana, une équipe de quatre Belges, doivent être considérées avec la plus grande prudence.

Selon ce sous-officier, ces hommes ont été interpellés, alors qu'ils tentaient de pénétrer dans l'enceinte du Conseil National de Développement (CND), occupée à cette époque par des soldats du Front Patriotique Rwandais (FPR) et des militaires bangladais, opérant sous mandat de l'ONU.

Après avoir été conduits au camp de la Garde Présidentielle (GP), les quatre Belges ont été abattus, dans le camp de Kigali (1).

En l'absence de source de première main, l'établissement des responsabilités dans l'assassinat du président Juvénal Habyarimana reste, aujourd'hui, pour le moins risqué.

Au rebours de la thèse avancée par ce sous-officier, qui affirme s'être trouvé au camp de Kigali dans la nuit du 6 avril 1994, on ne peut exclure l'idée que les quatre Belges, assassinés, aient pu constituer des témoins gênants du meurtre du président Habyarimana. Ceci expliquerait la raison de leur exécution par des membres des anciennes FAR, dans l'enceinte du camp de Kigali.

Si la participation de mercenaires à cet attentat ne peut être écartée, il reste à découvrir les commanditaires de ce meurtre.

Enfin, la thèse selon laquelle l'avion présidentiel aurait été abattu par les militaires belges, afin de favoriser le Front Patriotique Rwandais (FPR), a été critiquée par le Service dès le 10 mai 1994.

USAGE STRICTEMENT NATIONAL

CONFIDENTIEL DÉFENSE

CONFIDENTIEL DÉFENSE

1888 2/2

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 009560 du 09 OCT 2015

(1) Le camp de Kigali abritait l'Ecole Spéciale Militaire et l'état-major des FAR.

USAGE STRICTEMENT NATIONAL

CONFIDENTIEL DÉFENSE